

SÉNAT

2^e SESSION ORDINAIRE DE 1962-1963

Annexe au procès-verbal de la séance du 18 juillet 1963.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission des Affaires culturelles (1), sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à modifier et à compléter les dispositions relatives à l'emploi des enfants dans le spectacle et à réglementer l'usage des rémunérations perçues par des enfants n'ayant pas dépassé l'âge de la scolarité obligatoire,

Par M. René TINANT,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 19 juillet 1963. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 18 juillet 1963, page 1728, 2^e colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Louis Gros, *président* ; Georges Lamousse, Vincent Delpuech, René Tinant, *vice-présidents* ; Robert Chevallier, Claudius Delorme, Mohamed Kamil, *secrétaires* ; Jean de Bagnaux, Clément Balestra, Jacques Baumel, Roger Besson, Jacques Bordeneuve, Florian Bruyas, Adolphe Chauvin, Georges Cogniot, André Cornu, Mme Suzanne Crémieux, M. Alfred Dehé, Mme Renée Dervaux, MM. René Dubois, Charles Durand, Hubert Durand, Yves Estève, Jean Fleury, Charles Fruh, François Giacobbi, Alfred Isautier, Eugène Jamain, Louis Jung, Adrien Laplace, Claude Mont, Jean Noury, Paul Pauly, Henri Paumelle, Hector Peschaud, Gustave Philippon, André Picard, Georges Rougeron, Pierre Roy, François Schleiter, Paul Symphor, Edgar Tailhades, Maurice Vérillon, Jean-Louis Vigier.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 324, 363 et in-8° 47.

Sénat : 151 et 180 (1962-1963).